...ser une voix au timbre éclatant, qu'elle ...nce avec beaucoup de sentiment.

Mlle Henore Denyse, élève de M. Fontaine, a pas de projets d'avenir très arrêtés. Il se pourrait qu'elle consacrât son beau talent au théâtre.

LES CONCOURS D'HONNEUR AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Samedi 30 juin, dernière journée des concours d'honneur, consacrée aux instruments à vent, bois et cuivres.

Ces concours qui, au Conservatoire de Paris, ont établi définitivement la supériorité des bois et cuivres français, sont aussi parmi les plus intéressants dans les autres conservatoires français, notamment ceux du Nord de la France, qui ont la chance de posséder des professeurs formés à l'admirable Ecole de Paris.

Pour présider cette séance importante, M. Bousquet a fait appel à M. Charles Silver, 1er Grand Prix de Rome en 1891, professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris, compositeur en vue, ayant produit au théâtre des œuvres très estimées, notamment « La Mégère apprivoisée », créée et reprise à l'Opéra ; « La Clos, à l'Opéra-Comique ; « La Belle au bois dormant », jouée dans tous les théâtres de province et de l'étranger. M. Charles Silver a épousé Mme Brejean, l'admirable cantatrice qui a laissé au cœur des habitués de théâtre d'impérissables souvenirs et qui fut pour son mari une talentueuse collaboratrice.

M. Lafosse, 1er trombone de l'Opéra, qui fut reçu au concours à la fois à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, que tous les chefs d'orchestre de concerts s'arrachent, a bien voulu consentir, non seulement à siéger dans le jury, mais encore à se faire entendre à l'issue de la séance.

M. Bouillard, chef d'orchestre du Théâtre de Lille, 1er prix de flûte du Conservatoire de Paris, ancien élève de composition à Paris, classe Widor, fera partie du jury. Une de ses œuvres est imposée aux candidats flûtistes.

A leurs côtés, M. Van Coppenolle, 2e prix de hautbois du Conservatoire de Paris et soliste au Théâtre de Lille ; M. Maquet, 1er prix de trompette du Conservatoire de Paris et professeur au Conservatoire de Tourcoing ; MM. les Administrateurs du Conservatoire de Roubaix : Emile Fournier, Edmond Inglebert, et son directeur, M. Bousquet, complètent le jury appelé à juger de cette importante séance, dont voici le programme :

Flûte. — Morceaux imposés : a) Allegro concerto (Mozart ; b) Fantaisie (Bouillard). — Morceaux au choix : M. Bruneel : a) Adagio concerto (Mozart) ; b) Andante et Presto (Enesco) ; M. Hennebelle : a) Adagio mi mineur sonate (Bach) ; b) A la Kasbak (A. Georges).

Cornet à pistons. — Morceaux imposés : a) Solo de concours (E. Cools) ; b) Cantabile et scherzetto (Ph. Gaubert). — Morceaux au choix : M. Lefèvre : a) Concertino (P. Vidal) ; b) Solo de concours (G. Parès).

Trombone. — Morceaux imposés : a) Allegro de concert (E. Cools) ; b) Pièce concertante (S. Rousseau). — Morceaux au choix : M. Basseville : a) Solo en mi bémol mineur (G. Ropar) ; b) Pièce en mi bémol (Büsser).

La première séance commencera à 9 heures précises ; la deuxième à 14 h. 30.

Soldes 1 fois par an, Chres Boucau, 5, r. P.-Motte, Rx

Les cambrioleurs opèrent

ILS VIDENT UN TIROIR-CAISSE

M. André, Commissaire de police du 1er arrondissement, a reçu une plainte pour vol contre inconnu, de Mme Veuve Marie Delattre, âgée de 2 ans. Celle-ci, marchande de confections, et habitant à Roubaix, 2, rue de l'Alouette, a déclaré qu'une somme de 900 francs avait disparu du tiroir-caisse de son comptoir samedi dernier. D'après l'enquête ouverte par M. André Commissaire de police, le vol aurait été commis samedi entre 20 et 21 heures.

ILS S'EMPARENT D'UN VESTON

Mardi dernier, M. Henri Neus, 28 ans, exerçant la profession de peintre et demeurant 153, rue du Coq-Français, s'était rendu dans une chabre du débit Vandercruyssen, 75, rue des Longues-Haies, en compagnie de Mlle Marcelle L..., 25 ans, rattacheuse : quelques instants plus tard, après le départ des jeunes gens, M. Vandercruyssen monta dans la chambre où il avait à faire quelques réparations. C'est alors qu'il constata la disparition d'un veston suspendu à un porte-manteau. M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement prévenu a ouvert une enquête d'après laquelle, il a rédigé une contravention à la charge de M. Neus.

Maintenant avez-vous essayé le "Teintécire"

UN VOL D'AUTO

Durant la nuit du 26 au 27 juin, M. Lucien Beun, architecte, demeurant à Lille, 4, rue Fulton, avait laissé son automobile, une 6 H.P. Renault, conduite intérieure, en face de la Taverne Alsacienne, 2 Boulevard de Cambrai. La voiture était arrêtée, l'avant tourné vers le Boulevard Montesquieu, entre 21 et 23 heures. Profitant de circonstances favorables, un habile filou sauta dans l'auto et fila.

M. Beun n'entendit rien. L'opération avait été silencieusement conduite, ce n'est que vers 23 heures, en sortant de la Taverne Alsacienne, que M. Beun s'aperçut de la disparition de son automobile. Il s'empressa de prévenir la police.

Voici le signalement de la voiture : conduite intérieure 6 H.P. Renault portant le numéro 84.23 D. 9, carrosserie grenat foncé, ailes et capot noir. M. Chevalier, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête pour retrouver l'auteur de ce vol.

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Jules Leman, 12 bis, rue de l'Ermitage, M. Henri Prévost, 15 ans, apprenti, 23, rue des Filatures, s'est blessé à l'avant-bras gauche. 4 semaines.

— A la teinturerie Sonneville, M. Jean Sedoise, 57 ans, laveur, rue de l'Alouette, cour Mulliez, 1, s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite. 4 semaines.

— Au triage de laines Motte-Bossut, M. Gustave Asteur, 49 ans, trieur de laines, 43, rue d'Oran, s'est blessé en soulevant une balle de laine. 15 jours.

— A la S. A. T. A. I. N., boulevard de Belfort, M. Alphonse Boulanger, 31 ans, apprêteur, 23, rue Sainte-Elisabeth, s'est fait une entorse du pouce gauche. 20 jours.

— Au tissage Leroux, 128, rue de Tourcoing, M. Henri Gossens, 29 ans, tisserand, 27, rue du Chemin Vert, à Neuville, a buté le pied gauche contre le grill du métier ; contusion de la cheville gauche. 14 jours.

— A la filature de Wavrin Olivier, M. Gustave Derbaudringhien, 53 ans, ratisheur, 38, rue d'Espagne, s'est cogné le pied contre la roue d'un chariot ; contusions du pied droit. 15 jours.

— A la Mécanique Générale, Edelmann, à Esquermes, M. Jean Demesmakest, 45 ans, manœuvre, 10, rue Fourcroy, à Roubaix, est tombé d'une échelle de 5 mètres de hauteur ; fractures du poignet gauche et de la hanche. 6 semaines.

— Au peignage de Beaurepaire, Mme Marie Pollet, 35 ans, peigneuse, rue Lavoisier, cour Dupont, s'est piqué avec une fourchette de son métier. 20 jours.

— A la fonderie Léon Dispa, 53, rue de l'Ommelet, M. Albert Dhont, 37 ans, fondeur, rue du Caire, cour Lernoult, 16, a reçu de la fonte en fusion sur la main droite et sur le pied. 14 jours.

— A la filature Motte et Parisse, M. Joseph Charles, 36 ans, fileur, 129, rue Marie Buisine, a eu l'index droit pris entre 2 cylindres. 15 jours.

— Au tissage Alfred Motte, 20, rue Monière, Mme Elise Classet, 29 ans, tisserande, 31, rue Marie Buisine, a eu la main prise dans le métier. 20 jours.

— Au tissage Albert Masurel, 63, rue Jacquard, M. Bruno Vangasheckx, 44 ans, tisseur, 40, rue de la Barbe d'Or, a eu le doigt pris dans une vis sans fin 25 jours.

— Chez Amédée Prouvost, 154, rue du Carrighy, M. Léon Willaert, 28 ans, fraiseur, deuxième Route Coethienwkerke, a eu le doigt...

Sauvez votre santé,
Soignez votre estomac,
en employant
L'HUILE de TABLE des CHARTREUX
la plus douce et la meilleure

— A la même maison, M. Jules Favier, 18 ans, plongeur, demeurant à Wattrelos, 12, rue du Verger, s'est blessé à la main droite. 20 jours.

— Chez M. Léon Blanquart, entrepreneur, 220, Grande Rue, M. Achille Maerhout, 44 ans, métreur, 58 bis, rue Newcommen, s'est fracturé le radium droit, par suite d'une chute dans l'escalier.

— Chez Mme Delmarle-Carrette, rue du Moulin, M. Jules Degransart, couvreur-zingueur, rue de Bouvines, a glissé de son échelle. 5 semaines.

— Chez M. Lucien Levecque, rue Linné, M. Théophile Sénéchal, 38 ans, manœuvre, rue de Brewaert, 8, s'est fait une blessure au pied gauche. 20 jours.

en laines, M. Auguste Bouquet, 24 ans, trieur, 28, rue du Vallon, à Wattrelos, s'est blessé à la main gauche. 6 semaines.

— A la filature Motte-Blanchot, rue de Babylone, Mme Virginie Dhont, 43 ans, ourdisseuse, 28, rue de la Tortue, a eu le bras entraîné dans le métier. Un mois.

— A la filature de Beaumont, M. Willem Lievin, 54 ans, 71, rue Desaix, à Roubaix, a eu la main droite comprimée. 3 semaines.

— Au peignage Amédée Prouvost, Mme Philomène Gabriel, 67 ans, bobineuse, 40, rue de la Plume, à Wattrelos, s'est fracturé le radius gauche par suite d'une chute. 3 mois.

— A l'entreprise Degallaix et Planquart, 220, Grande-Rue, M. Gustave Poupaert, 49 ans, manœuvre, 104, rue Monge, a eu la main écrasée entre 2 brouettes. 12 jours.

— A la filature rue du Curoir, Mme Cornélie Decrocq, 37 ans, soigneuse de continus à filer, rue du Fontenoy, 60, a eu le doigt pris dans la courroie du métier. 6 semaines.

— A la Société des Engrais de Roubaix, M. Marcel Duvaele, 29 ans, contremaître, 19, rue des Anges, a fait une glissade : entorse de la hanche droite. 20 jours.

— Au tissage des Ardennes, M. Adolphe Domecyn, 42 ans, rue des Palmiers, 49, à Mouscron, s'est blessé au genou gauche, par suite d'une chute. 3 semaines.

Maintenant avez-vous essayé le Nouvel Encaustique Vroonè

MENUS FAITS

Pour ivresse manifeste sur la voie publique, des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. D... Constant, 23 ans, manœuvre, habitant rue Decrème, 140, et de Joseph F..., marchand d'ails, demeurant rue des Longues-Haies. Ils ont été tous deux conduits au poste de police du 3e arrondissement.

— Le brigadier garde champêtre Carette, de passage à Cohem, hier matin, vers 11 heures, rencontré un nommé Coibbaut Léon, 37 ans, charretier, demeurant à Wattrelos chez M. Carlier, entrepreneur. Colbaut est sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il fera l'objet d'un procès-verbal et sera conduit à Lille pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

LES OPERATIONS DE LA GRANDE ET DE LA PETITE VITESSE

La situation économique locale, examinée le mois dernier, accusait une fâcheuse cristallisation des affaires. La situation, pour la période du 21 Mai au 20 Juin est, à peu de chose près, semblable.

Les affaires souffrent d'une crise, qui, espérons-le, touche à son terme. Des chiffres diront cela mieux que des phrases.

GRANDE VITESSE

L'année dernière la gare de Roubaix avait enregistré 41.378 voyageurs. Il y en eu, cette année, seulement 39.152, soit 2.226 en moins. Le trafic accuse une légère augmentation de 20.540 francs. On voyage donc moins.

Les expéditions sont presque à égalité : 1927, 15.062 pour 1.433 tonnes ; 1928, 15.197 pour 1.491 tonnes.

Les postaux expédiés à l'étranger atteignaient 4.605 en mai-juin 1927. Ils sont de 4.595 en 1928.

Les postaux français au départ de Roubaix ont été respectivement de 34.009 contre 33.953.

Les valeurs déclarées, en légère augmentation passent de 19.175 à 21.761.

Les arrivages accusent : 1927, 11.537 ; 1928, 11.604.

Les postaux à l'arrivée tombent de 12.912 à 12.285.

Les remboursements au départ passent de 1.642 à 2.185. On a dirigé sur : Anvers, 16 tonnes ; Dunkerque, 11 ; Calais, 4 ; Boulogne, 7 ; Le Havre, 15 ; Marseille 7 ; Belgique, 4 ; Pays-Bas, 28 ; Allemagne 3 ; La Sarre 6 ; Suisse 9 t.

PETITE VITESSE

La petite vitesse semblerait faire ressortir une situation plus favorable. Ce n'est qu'une apparence. Les augmentations de trafic sont dues essentiellement à des expéditions de houille. Or, on sait quelle crise subit en ce moment l'industrie charbonnière.

Expéditions. — 13.846 représentant un tonnage de 16.132 tonnes. En 1927, 12.287 expéditions pour 13.825 tonnes.

Tissus. — 4.243 tonnes dirigées : 1.128 sur La Chapelle ; 317 sur Calais ; 320 sur Marseille ; 389 sur Le Havre ; 233 sur Anvers ; 165 sur Amiens ; 38 sur Boulogne ; 231 sur Dunkerque ; 152 sur Lyon ; 54 sur Elbeuf ; 43 sur Ostende ; 49 sur Louviers.

Laine peignée. — 2.127 tonnes : 44 sur Calais 946 sur Avesnes ; 968 sur Fourmies ; 142 Sains-du Nord ; 25 sur Troyes ; 37 sur Elbeuf.

Laine filée. — 693 tonnes : 68 sur Calais, 18 sur Roanne ; 152 sur Ostende ; 30 sur Marseille ; 23 sur Boulogne ; 86 sur Anvers.

Coton filé. — 59 tonnes ; 21 sur Calais ; 70 sur St-Etienne ; 17 sur Fourmies, 77 sur Roanne ; 21 sur Troyes, 22 sur Lyon.

Marchandises diverses. — Laine lavée, 103 tonnes ; machines 190 ; déchets de laine 394 ; pommes de terre 200 ; e n978.

Les marchandises reçues ont atteint le chiffre de 12.749 et 33.250 tonnes contre 11.461 et 34.876 tonnes.

Il convient de remarquer que les combustibles minéraux ont atteint 26.669 tonnes, contre 13.520 l'année dernière.

Une légère augmentation sur les produits textiles qui passent de 5.271 tonnes à 5.546 tonnes.

On a reçu : 1.988 tonnes.

On a reçu : 1.988 tonnes de laine brute : 1.538 de laine travaillée ; 1.628 de coton brut ; 387 de coton travaillé ; 270 de tissus de coton, 435 de tissus laine.

LA FETE DES ECOLES DU 1er JUILLET

C'est dimanche 1er juillet, à 15 heures très précises, qu'aura lieu dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, la fête des Ecoles, organisée en l'honneur des enfants de la première classe des écoles publiques de Roubaix. Cette fête, à laquelle sont conviés les parents des élèves, les membres du corps enseignant, les présidents, présidentes et les membres des comités d'amicales ainsi que les membres de leur famille, sera placée sous la présidence d'honneur de M. Dereuloi, inspecteur de l'enseignement primaire.

Un programme des plus attrayants est assuré grâce au bienveillant concours du Cercle Symphonique Delezenne et d'une pléiade d'artistes distingués. Une partie cinématographique du plus gros intérêt terminera ce spectacle. Entrée gratuite. Ouverture des portes à 14 h. 30.

Ne laissez pas passer les OCCASIONS RÉELLES offertes par les Chres Boucau, 5, r. P.-Motte, Rx

SOCIÉTÉS & COMITÉS

MELOMANES ROUBAISIENS. — Les Mélomanes Roubaisiens ont eu mardi dernier, l'occasion de venir féliciter leur talentueuse pianiste, Mlle Renée Lecomte, fille de M. et Mme Lecomte-Dubus, pour le brillant succès obtenu aux concours du Conservatoire de Musique de Roubaix, en une sérénade toute spontanée.

Dans un charmant discours, le président, M. Mahieu, a dit toute la gratitude que les Mélomanes ressentaient pour les nombreux services rendus à la société par Mlle Lecomte, et c'est avec une légitime fierté que tous les chanteurs venaient rendre hommage aux 1er prix de piano remporté avec un tel brio. Il fit allusion au regretté M. Florimond Dubus, qui aurait tant désiré voir sa petite fille recevoir cette distinction qu'il convoitait pour elle. M. Vandersteenen offrit à Mlle Renée Lecomte, une jolie gerbe de fleurs et prononça quelques mots aimables à son intention.

M. G. Rauwens, chef, fit remarquer tout le travail opiniâtre, le labeur constant pendant des mois, des années et l'effort inouï qu'il faut fournir pour arriver à un tel résultat.

Après un vibrant vivat, l'on trinqua à la santé qui exprima toute son émotion pour cette belle manifestation et en remerciant ses camarades promit son concours dévoué comme par le passé, pour la gloire de la vaillante société « Les Mélomanes Roubaisiens ».

MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS ET ORPHELINES DES HOSPICES DE ROUBAIX. — Dimanche 1er juillet au siège rue Neuve, 64 bis, examinet de la Barque d'Or, de 10 heures à midi, perception des cotisations. De service, A. Laurent et M. Windels. La Commission invite les anciens orphelins et orphelines qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion, à venir grossir les rangs de notre société.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — La Fraternelle des Combattants Roubaisiens, répondant au désir exprimé par le Comité constitué pour élever à Cassel, un monument au Maréchal Foch, a décidé de se faire représenter par une délégation avec drapeau, le samedi 7 juillet prochain à l'inauguration qui aura lieu à 13 heures. Départ de Roubaix à 8 h. 41, de Lille à 9 h. 53. A l'arrivée à Cassel, les délégations trouveront des autobus qui les transporteront gratuitement. Un repas froid (sandwich et bière) sera offert gracieusement sur le lieu de rassemblement à tous les délégués des associations. Retour, départ de Cassel à 17 h. 47, 17 h. 57 et 18 h. 37. Les combattants qui désirent participer à cette délégation et profiter de la réduction de 50 % accordée par le chemin de fer du Nord, sont priés de se faire inscrire aujourd'hui jeudi ou demain vendredi, 42, rue de la Gare. Coût du chemin de fer, 12 fr. 70 en 2e classe.

GRANDE HARMONIE DE ROUBAIX. — Vendredi 29 juin, à 20 heures, répétition générale pour le programme du concert de dimanche prochain à Barbieux.

CHORALE DELEZENNE DE ROUBAIX. — Ce soir jeudi, à 8 heures, répétition générale.

LES GRANDS PROBLEMES SOCIAUX

L'œuvre des habitations à bon marché à Croix et à Wasquehal

Nous voici entrés dans une période de quiétude. Après la guerre et ses bouleversements, le budget a dû s'alourdir, non seulement des sommes considérables nécessaires aux intérêts des dettes contractées et à l'application de la loi du 31 Mars 1919, dite loi des Pensions, mais encore de delles indispensables à la réparation de nos ruines. Notre monnaie, objet de tant de sollicitations contraires sur le marché des changes, était parfois prise d'un vertige incompris ; il n'y avait quiétude pour personne.

Le poids écrasant des charges fiscales interdisait, absorbé en entier qu'il était par le redressement du passé, de pratiquer une politique sociale à la fois vigoureuse et équitable, et voilà pourquoi, quelque bonne volonté qu'on y mît, les grands problèmes sociaux d'assurances et d'habitations se traînaient au petit bonheur des maigres crédits disponibles. On ne pouvait faire œuvre vaste et décisive.

Il nous semble que nous voilà entrés dans une période nouvelle. La stabilisation du franc, qui ne va pas sans quelques sacrifices, marque l'avènement d'une époque de réalisations.

Et sans doute, tout n'ira pas seul, désormais. Mais il est certain qu'avant longtemps, quand la stabilisation monétaire aura produit tout son effet matériel et moral, il sera possible de voir plus grand et plus large, aussi bien en ce qui concerne les Assurances sociales que les constructions d'Habitations à bon marché.

A CROIX

Dans la limite des ressources qu'elles ont pu se procurer par leurs moyens propres ou par des emprunts, les villes du Nord ont fait l'effort maximum de construction. Ici, du reste, le problème était plus fortement posé qu'ailleurs. D'abord, l'industrie, admirablement orientée par des hommes clairvoyants, appelait irrésistiblement une main-d'œuvre accrue. Malgré l'appoint copieux de travailleurs d'origine belge, venus à bicyclette, par le train ou en autos-camions, la population sédentaire ne cesse d'augmenter. Et, comme beaucoup d'immeubles ont été endommagés ou détruits par la guerre, on a dû envisager cette contradiction, pour la résoudre, d'une population plus nombreuse avec moins de logement.

Enfin, il faut le dire, à l'effort louable et difficile des municipalités, n'a pas correspondu le sentiment de solidarité sociale qu'on pouvait espérer. Beaucoup de propriétaires ont obstinément refusé, pour des raisons diverses, la location de leurs immeubles.

Nous avons vu ce qui avait été entrepris et réalisé à Roubaix. Si l'on n'a pas fait plus, cela tient à la parcimonie avec laquelle on a mesuré et l'on mesure encore le concours financier de l'Etat. M. le Ministre du Travail voudra bien nous entendre. Grâce à lui, le programme complet, prévu et approuvé, peut être très rapidement mené à sa fin.

La Municipalité de Croix avait fait figurer, dans son programme, la construction d'Habitations ouvrières.

Dès le 16 Avril 1926, sur la proposition de M. Seigneur, maire, elle inscrivait un crédit important au budget additionnel. Un contrat était passé avec l'Office d'Habitations à bon marché. Un projet de lotissement, prévoyant la construction de 54 maisons, comprenant 56 logements, était approuvé. Ce programme, qui comporte une dépense d'environ 6 millions, voyait intervenir la Ville pour une participation de 300.000 francs.

Or, la Ville de Croix trouvait en la puissante voisine, la Ville de Roubaix, un précieux concours. La Ville de Roubaix, en effet, par délibération du 26 Mars 1926, avait aidé à la réalisation de ce projet indispensable, en cédant gratuitement à la Ville de Croix, toute l'étendue de terrain comprise entre les avenues Le Nôtre et Lacépède. C'est là, dans ce coin délicieux, où viennent s'achever les frais ombrages du parc Barbieux, que se poursuit l'œuvre commencée.

Un groupe d'immeubles est sur le point d'être habité. Avant la fin de l'année l'ensemble sera terminé et occupé. Grâce à un excédent de disponibilités, provenant des rabais d'adjudication, on osera, dans ce beau coin, pouvoir construire dix maisons de plus.

Ajoutons que si les maisons présentent un aménagement intérieur, presque semblable, la décoration variée des façades leur ôte cet aspect uniforme désolant qu'on rencontre, hélas ! trop souvent. Cette impression de « la série » monotone et triste n'existera pas à Croix, où l'on a voulu une habitation normale, saine, avec un souci délicat de beauté architecturale.

A WASQUEHAL

La ville de Wasquehal a subi la loi commune. Sa population s'est considérablement accrue. Déjà, en 1910, alors que Roubaix congestionné, ne pouvait loger toute la main-d'œuvre aspirée, celle-ci recherchait abri dans les communes voisines.

M. Lejeune-Mulliez, maire, fit alors construire 66 maisons ouvrières, appartenant au Bureau de Bienfaisance. Ce groupe est en forme de fer à cheval, avec bains-douches au centre et jardin à l'usage des locataires. Il est situé rues Henri-Carette et Paul-Lafargue.

Heureux temps disparu ! On payait, avant la guerre, un loyer de 14 francs. Il a été porté à 28 francs, en 1925, et à 40 francs il y a deux mois environ.

En 1925, vingt maisons, formant la Cité « La Paix », dans le quartier du centre, ont été édifiées. Le loyer en est de 80 francs, réduit à 55 francs pour les familles nombreuses.

Au cours de la même année, et dans les mêmes conditions, vingt maisons s'élevaient, dans le quartier du Capreau, formant la Cité « L'Union ».

Ensuite, la Cité « Le Gite », avenue de la Victoire, près du Pavé de Lille, comprend soixante maisons. Ce n'est pas à proprement parler une œuvre municipale : c'est une société qui, avec la garantie du conseil municipal, a réalisé un groupe de maisons. Ces maisons, location-attribution, deviennent la propriété des locataires sous certaines conditions.

Les premiers adhérents ont payé comptant le 1/10e de la valeur, soit 3.200 à 3.500 francs. Ils paient un loyer de 120 à 180 francs, qui les rendra propriétaires de leur maison en quinze, vingt ou vingt-cinq ans. Les adhérents tardifs ont payé 1/5e de la valeur globale, soit 7.000 francs, environ ; ils sont redevables d'un loyer de 150 à 200 francs.

Il s'est produit quelques abus de sous-location, dont nous ne parlerons pas, mais qu'il convient tout de même de signaler pour démontrer que les intentions les meilleures sont souvent contrariées.

Au Capreau et Cité du Calvaire, et construits par la même Société, il existe deux groupes de dix maisons : rues Ninggesser et Louise-Michel. Elles ont le régime des soixante maisons de l'avenue de la Victoire.

Enfin, Cité du Calvaire, trente et une maisons sont réparties dans les rues des Chalets, de la Poste et Delerue. Elles ont été terminées en 1927. Le loyer varie de 140 à 165 francs.

L'administration municipale de Wasquehal a donné son appui à la Société « La Maison des Travailleurs », dont le siège est à Lille, pour construire cent vingt-deux habitations, avec le concours de la loi Ribot, au lieudit « L'Allumette ».

Soixante et onze de ces maisons, à construire en 1928, 1929, 1930, pourront devenir la propriété des personnes susceptibles de bénéficier des avantages de la loi Ribot.

Les cinquante et une autres maisons seront attribuées en location, de préférence aux familles nombreuses et aux mutilés.

Pour les premières, versement de 11.500 fr., et 215 francs mensuels de loyer pendant vingt-cinq ans.

Pour les deuxièmes, le loyer sera de 135 à 140 francs par mois.

Grâce à des terrains disponibles, en liaison avec des sociétés spécialisées, la ville de Wasquehal a, on le voit, fait un grand effort pour solutionner la crise du logement.

Mais, qu'on est loin de l'habitation à bon marché ! Une location, dans une petite commune, de 140 francs à 215 francs par mois, cela nous paraît beaucoup. Que reste-t-il de la mensualité d'un travailleur qui a dû la traiter, pour son seul abri, avec cette rigueur ?

C'est dans la voie de l'Habitation vraiment à bon marché, que se trouve la solution du problème du logement. Formulons le vœu que la stabilisation du franc permette, sous peu, de construire dans des conditions réalisant la volonté du législateur : logement sain, clair, vast et de loyer modeste. Sans cela il n'y a rien de changé.

E. B.

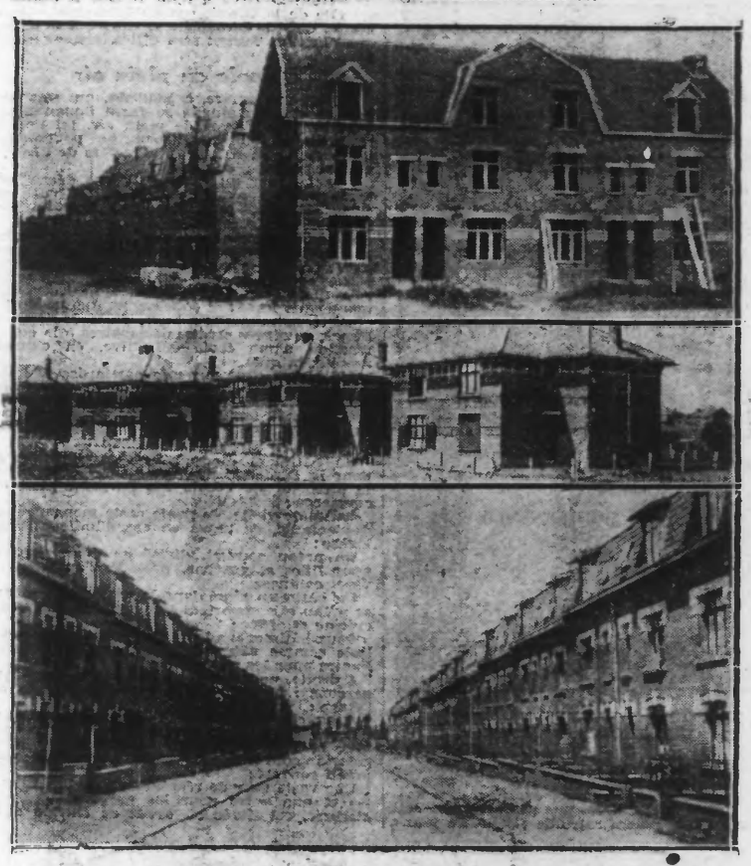

EN HAUT : Les maisons en voie d'achèvement près du Parc Barbieux, à Croix.
AU CENTRE : Les maisons ouvrières, au Capreau, à Wasquehal.
EN BAS : Le groupe des maisons de l'Avenue de la Victoire, à Wasquehal.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES. — Pour permettre de prendre certaines dispositions avec la Compagnie du Chemin de fer, en vue de l'excursion du 8 juillet à Ostende, le Bureau de la Fédération prie les Comité d'Amicales de faire procéder dès ce jour au Secrétariat de la Fédération, 42, rue d'Alsace, à l'inscription des membres inscrits au siège de leur association.

La priorité leur sera réservée pendant les soirées des 28, 29 et 30 juin.

Les inscriptions individuelles seront également reçues jusqu'au dimanche 1er juillet à midi, passé cette date, il ne sera mis à la disposition des intéressés que les places disponibles.

Prix de l'excursion : amicalistes, 18 fr. 50 ; parents, 20 fr.

La carte parcours servira de carte d'identité à la frontière.

LES « ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS » A SAINT-OMER. — Nous avons annoncé dans notre journal qu'une importante manifestation mutualiste aurait lieu à Saint-Omer les samedi 30 juin et dimanche 1er juillet prochain et que ce Congrès serait d'une haute importance, tant en raison de la présence de M. Loucheur, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales, que par les questions à l'ordre du jour.

L'Harmonie des « Anciens » se rendra au grand complet dimanche 1er juillet à Saint-Omer, pour recevoir M. le ministre Loucheur, puis, donnera un concert de gala de 18 à 19 heures où elle remportera un très grand succès maintenant ainsi la réputation artistique de notre cité roubaisienne.

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — La réunion du Comité aura lieu le lundi 2 juillet à 19 heures 30 au siège.

A l'ordre du jour : assemblée générale du 8 juillet, questions diverses importantes.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE ROUBAIX. — Ce soir jeudi à 7 h. 30, répétition des chœurs et inscriptions pour Ostende (Très urgent.

RADIO CLUB DU NORD DE LA FRANCE DE ROUBAIX. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue Neuve, cours de préparation militaire par le sergent radio Meillaud, du 16e génie. Poste émetteur d'avion à ondes amorties.

COMITE DES FETES DE LA GUINGUETTE SAINT-JOSEPH DE ROUBAIX. — Le Comité des Fêtes, quartiers Guinguette, St-Joseph, informe tous les commerçants qu'il se présentera chez eux dans la journée de jeudi 28 juin pour expliquer leur but et solliciter la cotisation décidée pour l'organisation de ces fêtes.

NORD-TOURISTE. — Comme il fallait s'y attendre l'annonce de l'excursion cyclo-musicale du Nord Touriste, de dimanche prochain à Montigny-en-Gohelle, a été entendue de toute part et toutes les places du premier autocar sont actuellement retenues. Le nombre des nouvelles demandes oblige les organisateurs à prendre des dispositions supplémentaires ; ils viennent de s'assurer le service d'un deuxième autocar. Les excursionnistes amateurs d'une belle et intéressante promenade au lac de Montigny-en-Gohelle doivent s'inscrire au plus tôt s'ils veulent profiter de ce moyen de transport à prix réduit (10 fr.).

Le départ aura lieu à la Grand'Place de Roubaix à 8 h. 30 du matin. S'inscrire au Nord Touriste, 42, rue Neuve, à Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances. — Anna Magyarasz, rue de la Paix, 66 ; Michel Vanwynsberghe, boulevard de Cambrai, 68, cour Selosse, 5 ; Elise Demailly, rue Neuve, 20 ; Jacqueline Lemaire, boulevard de Paris, 31 ; Renée Devos, quai du Sartel, bateau « Réactif ».

Publications. — Rodolphe Labarre, apprêteur, rue Beaumarchais, 3, et Amélie Ost, doubleuse, rue Jules-Guesde, cour Jacob, 7 ; Georges Catelain, cordonnier, rue Rocroi, 30, et Virginie Seerinclay, ménagère, boulevard Gambetta, 36 ; Fernand Boudignet, instituteur public, rue de Lannoy, 534, et Jeanne Cornélis, institutrice, à Tourcoing ; Florimond Caby, noyauteur, rue Saint-Antoine, 16, et Georgette Pinto, mécanicienne, à Croix.

Décès. — Louis Dedeurwaerder, époux Hallez, 61 ans, rue Plutarque, 27 ; Florimond Honoré, veuf Wante, 51 ans, rue Meyerbeer, 12 ; Victor Vanoverbèke, époux Destabèle, 51 ans, rue du Cartigny, 38 ; Eugène Remmelts, 10 mois, rue des Longues-Haies, 163 ; Julien Lefebvre, époux Alleman, 43 ans, rue Perrot, 9.

WATTRELOS

La Fête Nationale

LE CONCOURS DE CHANT. — La Commission des fêtes a arrêté comme suit les dispositions du Concours de chant du 14 Juillet.

Dans le but d'encourager les débutants, elle a créé cette année, une catégorie Enfants (garçons et filles) jusque 15 ans. Espérons que cette année encore les concurrents se feront inscrire en masse et que vieux et jeunes rivaliseront entre eux afin de graver leur nom au palmarès.

A 8 h. du matin, salle Piet, rue du Moulin.

Division : 1re catégorie, ténors ; 2e catégorie, barytons et basses ; 3e catégorie, genre ; 4e catégorie, chanteurs à voix ; 5e catégorie, comiques et grimes. Dans chacune de ces catégories, 3 prix : 35, 30 et 25 frs.

Enfants : Garçons et filles, jusque 15 ans : 3 prix, 35, 30 et 25 frs.

Dames : Une seule catégorie, 3 prix, 35, 30 et 25 frs.

Catégorie des vétérans : de 35 ans et au-dessus, Section lyrique : 1re catégorie : ténors ; 2e catégorie, barytons ; 3e catégorie, basses. Prix unique de 35 francs dans chaque catégorie.

A 14 h., même salle :

Excellence : 1re catégorie, ténors ; 2e catégorie, barytons et basses ; 3e catégorie, genre ; 4e catégorie, chanteurs à voix ; 5e catégorie, comiques, grimes. Dans chaque de ces catégories, 3 prix : 45, 40 et 35 francs.

Duos de genre, duos lyriques : 3 prix, 40, 35 et 30 fr ; duos comiques : 3 prix, 40, 35 et 30 fr. Les dames sont admises au concours de duos.

Catégorie des vétérans : de 35 ans et au-dessus : 1re catégorie, genre ; 2e catégorie, comiques ; 3e catégorie, grimes. Prix unique de 40 francs dans chaque catégorie.

Dames : une seule catégorie : 3 prix, 45, 40 et 35 francs.

Honneur : Offert aux premiers prix de 1927 et des années précédentes et aux chanteurs ayant obtenu un prix d'excellence en 1928 : section lyrique, section comique genre, section des chanteurs à voix, section comiques et travestis. Prix unique de 60 fr. dans chaque section.

Il n'y a pas de morceaux imposés, les concurrents sont tenus de chanter deux morceaux ; ils ont le libre choix du pianiste pour l'accompagnement. Les exemplaires des morceaux seront déposés au Secrétariat de la Mairie, où les inscriptions seront reçues jusqu'au mercredi 11 juillet, à 18 heures. Il est expressément défendu de chanter d'autres morceaux que ceux déposés. Les concurrents doivent être domiciliés à Wattrelos ; ils ne peuvent se présenter que dans une seule catégorie. Les chanteurs ayant 25 années de participation aux différents concours de chant peuvent obtenir, sur leur demande, un diplôme spécial, mais à l'avenir ils ne seront plus admis à concourir. Les décisions du jury seront sans appel. La proclamation des prix aura lieu après chaque concours. Il ne sera pas accordé de prix supplémentaires dans les différentes catégories.

Le piano sera tenu par Mme Duquesnoy, diplômée des Conservatoires de Roubaix et Tourcoing, qui se tiendra à la disposition des chanteurs le vendredi 13 juillet, de 19 à 21 heures, salle Piat, pour les répétitions.

La distribution des prix se fera le dimanche 22 juillet, à 15 heures, salle de la Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing. Tous les lauréats devront produire un morceau primé.

Les personnes désireuses de prendre part au concours de déclamation qui aura lieu le 14 juillet, sont invitées à se faire inscrire au plus tôt, au Secrétariat de la Mairie, 2e guichet.

Section dramatique et section comique : dans chacune de ces sections, 3 prix : 35, 30 et 25 fr. Les dames sont admises au concours.

POUR LE CORTEGE. — Les sociétés diverses (cyclistes, archers, bouleurs, cartes, sociétés d'épargne, de secours mutuels sportives, etc.) composées d'au moins 20 membres